

Sommaire



Dossier du CNHIM
2021 Tome XLII, 3

Le CNHIM est une association indépendante à but non lucratif (loi 1901) dont la vocation est de réaliser et diffuser une information rigoureuse et scientifique sur le médicament. Tous les articles publiés dans Dossier du CNHIM sont le fruit d'un travail collectif, sur le fond et sur la forme, entre les rédacteurs signataires, le comité de rédaction, et la rédaction du CNHIM d'une part, le comité de lecture et certains experts, spécialistes du sujet traité, d'autre part. Sur chaque sujet, Dossier du CNHIM ne publie donc pas les opinions de tel ou tel, mais réalise une analyse scientifique critique, la plus objective possible. Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de Dossier du CNHIM, une erreur peut se glisser dans les informations diffusées. Les lecteurs doivent donc conserver la plus grande vigilance dans l'exploitation des données à leur disposition.

Directeur de la Publication : Xavier Dode

Rédaction

Rédactrice en chef : Marie-Caroline Husson

Comité de rédaction : Mathieu Boulin (Dijon), Agnès Bonnin (Paris), Isabelle Fusier (Paris), Véronique Lecante (Montreuil), Emmanuelle Radideau (Corbeil), Corinne Tollier (Paris).

Comité de lecture : Corinne Guérin (Paris), Sofiane Kabiche (Bondy), Christine Le Beller (Paris), Virginie Nerich (Besançon), Arnaud Tanty (Grenoble).

Experts relecteurs pour ce numéro : Sarah Ayello-Sheer (Paris), Franck Belot (Montreuil), Francesco Brunetti (Créteil), Thomas de Sales Gauzy (Paris), Marie-Claire Despiau (Paris), Maxime Enjary (Paris), Yannick Le Mer (Paris), Amélie Leclère (Paris), Morgan Rouprêt (Paris), Fabien Saint (Amiens), Rémy Salmon (Paris), Adélaïde Touée (Paris).

Rythme de parution : 6 numéros par an
N° ISSN 0223,5242.
N° de commission paritaire 0423 G 82049

IMPRESSION : Imprimerie GRAPHO12, 30 les Gaillagues, Saint-Rémy, 12200 Villefranche-de-Rouergue.

CENTRE NATIONAL HOSPITALIER D'INFORMATION SUR LE MÉDICAMENT

www.cnhim.org

CNHIM - 75/77, rue du Père Corentin - 75014 PARIS

Tél. : 01 56 53 51 05 - Fax : 01 57 05 96 03

Courriel : secretariat@theriaque.org

Président : Xavier Dode

Président fondateur : André Mangeot †

Secrétariat abonnement : Béatrice Valente

Conseil d'Administration

Titulaires : P. Bedouch (Grenoble), O. Bourdon (Paris), M. Boulin (Dijon), D. Cauet (Quimperlé), M. Cuggia (Rennes), X. Dode (Lyon), E. Dufay (Luneville), J.E. Fontan (Paris), T. Le Marec (Paris), F. Mille (Paris), M.L. Mottier (Annecy), C. Vourzay (Lezoux).

Suppléants : A. Bacle (Rennes), E. Brudieu (Grenoble), J. Coutet (Chalon sur Saône), A. Cransac (Dijon), C. Duclos (Bobigny), M.C. Husson (Paris), J-F. Meyer (Bondy), T. Tritz (Paris), J.M. Trivier (Lille).

Colorants tissulaires : utilisations chirurgicales et diagnostiques

Elise Wieliczko-Duparc, Amandine Boulnois, Véronique Lecante et le comité de rédaction

Editoriaux

- Sarah Ayello-Sheer, Marie-Claire Despiau, Amélie Leclère 3
- Yannick Le Mer 3
- Morgan Rouprêt 4
- Rémy J. Salmon 5
- Franck Belot 6

En bref

Marie-Caroline Husson 7

Introduction

- 1. Définition et structure 9
- 2. Classifications 10
- 3. Spécificités des études cliniques sur les colorants tissulaires 11
- 4. Colorants tissulaires utilisés en ophtalmologie 11
 - 4.1. Bleu brillant G 11
 - 4.2. Bleu trypan 20
 - 4.3. Fluorescéine 31
 - 4.4. Vert d'indocyanine 43
- 5. Colorants tissulaires utilisés en chirurgie 49
 - 5.1. Acide 5-aminolévulinique 49
 - 5.2. Bleu de méthylène 55
 - 5.3. Bleu patenté V 66
 - 5.4. Carmin d'indigo 73
 - 5.5. Hexylaminolévulinate 82
 - 5.6. Lugol 91
- 6. Indications des colorants tissulaires en chirurgie et diagnostic 97

Conclusion

99

Acronymes et/ou abréviations

100

Glossaire

100

Références bibliographiques

101

Résumés des derniers numéros parus 107

Au sommaire de Dossier du CNHIM 108

Bulletin d'abonnement 2021 109

E
V
A
L
U
A
T
I
O
N

T
H
E
R
A
P
E
U
T
I
Q
U
E



Dossier du CNHIM participe à l'ISDB, réseau international de revues indépendantes de formation thérapeutique.

Le CNHIM a la propriété des textes publiés dans ce numéro et se réserve tous les droits de reproduction (même partielle), d'adaptation, de traduction, pour tous les pays et par quelque procédé que ce soit (loi du 11 mars 1957, art. 40 et 41 du Code Pénal art. 425).